

Mise à jour : 02/04/2026

Formation Juge-Arbitre 3^{ème} degré – Version mixte

Durée de la formation

Formation mixte (distanciel et présentiel) incluant 5 séances de 3 heures max. en visioconférence
Total de 15 heures + 1/2 journée pour l'examen écrit + **1/2 journée** pour l'examen pratique sur un(e) tournoi/épreuve régional(e)

Conditions d'inscription et modalités d'accès

- ✓ Avoir une licence Compétition ou Dirigeant FFTT en cours de validité
- ✓ Être Juge-Arbitre 1^{er} degré + avoir effectué au moins les 3 prestations obligatoires au cours de la saison (ou de la saison dernière selon la date)
- ✓ Être Juge-Arbitre 2^{ème} degré (saison N-1) + avoir encadré obligatoirement 1 tour de Critérium Fédéral Départemental ou Régional sur les 2 saisons précédentes

Délai d'accès : durée estimée entre la demande et le début de la formation => entre 2 semaines et 6 mois

En visio-conférence (lien de connexion communiqué aux stagiaires en amont de la formation)

Nécessité pour les stagiaires d'avoir accès à un moyen de télécommunication (ordinateur ou tablette sonorisé(e) et avec un accès à internet)

Capacité d'accueil et accessibilité

Entre 2 et 6 apprenants

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser **à l'inscription vos besoins en la matière**. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

PMR => non accessible pour l'examen écrit

Accessible handicaps divers => [Personnes en situation de handicap, des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet](#)

Objectifs

Être capable de diriger et gérer les épreuves de régionales de ligue de tennis de table

- Savoir établir l'Horaire Général en fonction de tous les paramètres
- Savoir organiser le Plan de Montage de la Salle et le Plan d'Occupation des Tables
- Savoir effectuer le tirage au sort
- Être capable de coordonner l'équipe d'organisation et donner les détails de l'organisation, les rôles de chacun : consignes, directives précises,...

Equipe pédagogique et administrative

Dirigée par une équipe de 3 à 4 formateurs habilités FO JA2/JA3, habilités aux niveaux national et régional par la FFTT. Expérience de la formation à distance.

Élue responsable des Formations en IDF : Véronique BEAUSSART – verobeaussart@yahoo.fr

Contact administratif et financier : Marine LE COGUIEC – formation@fftt-idf.com

Modalités pédagogiques et matériel

- Cours théoriques en visioconférence via l'outil Zoom
- Exercices individuels et en groupe
- Etude de cas concrets
- Echange d'expérience formateur et stagiaires
- Accès à un espace personnalisé extranet Digiforma

L'objectif est l'apport et la transmission de savoir. Le but est d'écouter et de mémoriser les connaissances sur les bases de la gestion de toutes les compétitions régionales et toutes les situations possibles, voire problématiques. Nous transmettrons des supports numériques sur la page extranet personnelle du stagiaire.

Le travail de groupe sera utilisé pour la richesse du collectif et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun.

Matériels pédagogiques utilisés : Visioconférence avec le logiciel Zoom

Contenu

- Présentation (formateur et stagiaires) et déroulement de la formation JA3 à distance
- Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales
- Gestion sportive / Mise en œuvre des différentes techniques (poules, tableaux, tirage au sort)
- Organisation d'une compétition (horaire général, plan de salle et plan d'occupation des tables,...)
- Notions de conduite d'une compétition et psychologie du Juge-Arbitre
- Bilan de la formation : « Tour de table » et discussion

Tout cela en 3 modules de formation niveau 2, obligatoires, à faire dans l'ordre :

- Poules (2 dates)
- Tableaux (3 dates)
- Préparation d'une compétition (2 dates)

Pour chaque module, les stagiaires ont un ou des exercices à rendre aux formateurs pour correction.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuilles de présence numérique via Digiforma ou états des présences fournies par les formateurs
- Vérification des acquis avant et après chaque visioconférence par des exercices à retourner aux formateurs
- Questionnaire de satisfaction

- Examen écrit
- Après réussite de l'examen écrit passage de l'examen pratique sur une compétition régionale (tournoi)

Modalité de certification

Résultats attendus à l'issue de la formation

Maîtriser parfaitement les règles du jeu et la gestion de tournoi régional.

Modalité d'obtention

- Obtention par certification après participation intégrale à la formation à distance (à toutes les visioconférences sans exception)
- Obtention d'au moins :
 - 8/12 au QCM arbitrage,
 - 6/10 au départage, et
 - 6/10 à la mise en poules.
- Réussite à l'UV1 sur place et obtenir un total d'au moins 170/200.
L'U.V 1 ne peut être conservé que 2 fois en cas d'échec à l'examen pratique.
Un stagiaire ne peut se présenter à l'U.V. 1 (examen écrit) que 2 fois et pas 2 années consécutives par saison sportive.
- Réussite de l'examen pratique sur un tournoi régional et obtenir au moins 15/20
- **Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré** (envoyé uniquement par mail)

Engagement / Prestation / Formation continue

Pour les JA3, la formation continue n'est pas obligatoire à condition qu'ils dirigent au moins 2 épreuves régionales par saison (autres que Critérium), à la demande de leur Commission Départementale Arbitrage ou de leur Commission Régionale Arbitrage.

Recyclage tous les 3 ans => l'inactivité entraîne le recyclage l'année suivante.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

